

Recourir aux écocentres pour préserver l'environnement

Vous voulez vous débarrasser d'objets encombrants, de résidus verts, de résidus domestiques dangereux (RDD), ou de débris de construction et de rénovation. Vous pouvez le faire en les apportant dans un écocentre qui recycle, réutilise ou valorise jusqu'à 80 % des matières qui y sont acheminées. Il vous permet, entre autres, de vous départir écologiquement d'objets qui ne peuvent être déposés dans les bacs roulants et il facilite le réemploi d'une grande variété d'objets.

Ce service est offert aux citoyens, commerces, industries et institutions de Pont-Rouge par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, en partenariat avec Gaudreau Environnement. La régie opère un réseau de cinq (5) centres dans Portneuf.

Le **centre Neuville** situé au 1310, chemin du Site est l'écocentre localisé le plus près de Pont-Rouge. Tout au long de l'année, ses heures d'ouverture sont du lundi au samedi de 7 h 30 à 16 h 15. Les visites sont gratuites pour un volume de 3 mètres cube et moins par visite, en autant que les matières sont triées. Le nombre de visites est illimité. Quant aux matières provenant des industries, commerces et institutions, elles y sont acceptées, moyennant certains frais.

Voici la liste des matières acceptées :

- **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
Piles et batteries, cire, colle, combustible à fondue, diluant à peinture, antigel, aérosols (insecticide, huile, mousse isolante, etc.) poudre à récurer, chlore, piles, peroxydes, pesticides, détartreurs, eau de javel, nettoyeurs, ammoniac, acides, bases, comburants, les huiles et leurs contenants, mercure, etc.
NOTE: Apportez les RDD dans leur contenant d'origine et bien fermé ; sinon les RDD doivent être clairement identifiés.
- **Peintures**
Peintures et vernis d'usage domestique (latex, alkyde, email ou autres) peintures en aérosol.
- **Huiles usées et huiles végétales**
Huiles, filtres, contenants et aérosols.
- **Propane et butane**
Bonbonnes de propane (maximum 30 lb), brûleurs de camping, briquets au butane, aérosols, extincteurs, etc.
- **Résidus verts**
Branches, troncs d'arbre, souches, arbustes, feuilles, résidus de jardinage, plantes et rognures de gazon, morceaux de tourbe.
- **Ampoules recyclables**
Types fluocompacts (torsadées) et tubes fluorescents.
- **Petits appareils mécaniques**
Vieilles souffleuses, tondeuses à gazon, scies mécaniques, taille-bordures, taille-haies, etc.
NOTE : Assurez-vous que l'appareil soit complètement vidé de toute son huile et son essence avant de l'apporter à l'écocentre.
- **Matériel électronique et informatique**
Ordinateurs et périphériques, téléviseurs, téléphones et répondeurs, appareils cellulaires, imprimantes, numériseurs, télécopieurs, systèmes audio/vidéo, etc. Pour connaître la liste détaillée, consultez le site de Arpe Québec : <http://recyclermeselectroniques.ca/qc/>
- **Plastiques souples et rigides**
Récipients, bâches, auvents, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, revêtements de maison, mobiliers de patio, tuyaux en PVC, sacs vides d'engrais, de terre, de granules de bois, etc.

- **Pneus usés**
Pneus avec ou sans jantes. Diamètre intérieur d'un maximum de 24,5 pouces et d'un diamètre extérieur d'un maximum de 48,5 pouces
- **Construction, Rénovation et Démolition (CRD)**
Bois naturel, peint ou traité, fenêtres, portes, gypse, plâtre, toilettes, lavabos, meubles, céramique, bardeaux d'asphalte, laine minérale, isolants, composites de matériaux divers, palettes de bois.
- **Matériaux granulaires**
Brique, béton, asphalte, gravats, roche (maximum 30 cm de diamètre), sable, granulat, pierre concassée, roc et terre non contaminée.
- **Métaux ferreux**
Fer, laveuses, sècheuses, cuisinières, lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, poêles, barbecues, tôle, contenants de peinture vides, fils électriques, cordes à linge, cintres, broche.
- **Métaux non ferreux**
Aluminium, cuivre, plomb, zinc, etc.
- **Tubulure d'érablière.**

En recourant aux services d'un écocentre, vous contribuez à valoriser les matières résiduelles, à réduire considérablement la masse de déchets destinés à l'enfouissement et à protéger l'environnement au profit des générations actuelles et futures.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la régie régionale au 418 876-2714 ou consulter le site Internet www.laregieverte.ca/